



Séance du : Vendredi 16 octobre 2020

CONVOCATION

Date : 8 octobre 2020

Affichée le : 8 octobre 2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 32

Pouvoirs : 2

Absent : 1

COMPTE RENDU

Affiché le : 23 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi seize octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance à La Scène Adamoise sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT - M. Michel VRAY - Mme Claudine MORVAN LE BREC'H - M. Joël MOREAU - Mme Agnès TELLIER - M. Bruno DION - Mme Aurélie PROCOPPE - M. Morgan TOUBOUL - Mme Armelle CHAPALAIN - M. Alphonse PAGNON - Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC - Mme Annie PARAGE -- M. Michel GINOUX - M. Gérard BRUNEL - Mme Virginie GRANTE - M. Thierry MALHERBE - Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON - Mme Sylvie BRIÈRE - Mme Carole BOULANGER - M. François DELAIS - Mme Sophie GUILHAUME - M. Loïc LEBALLEUR - M. Rodolphe MIET - Mme Cécile PIGNOL - Mme Nathalie GEORGE- GOURET - Mme Gaëlle DEMARS - M. Julien DOLFI - Mme Carine PELEGRIN - M. Edwin LEGRIS.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Mme Claudine MULLER Pouvoir à Mme Carine PELEGRIN

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : M. Julien DOLFI

Le Conseil Municipal,

- approuve à 32 voix pour, le procès-verbal du 3 juillet 2020.

■ Informations du Maire.

Manifestations :

Octobre

Vendredi 16 octobre

- 19h – Conseil Municipal – La Scène adamoise.

Samedi 17 octobre

- 10h - Rentrée littéraire et coup de cœur de la librairie – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.

Du 19 septembre au 14 février

- Exposition Yang Ermin. La réapparition de la couleur – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Dimanche 18 octobre

- Grand Loto – Organisé par l'ACIA.

Du lundi 19

au vendredi 30 octobre

- Stage de perfectionnement/découverte à la piscine durant les vacances scolaires – organisé par le SIPIAP.

Mercredi 21 octobre

- 15h – Fantastique club – Bibliothèque municipale Georges Duhamel.

Mercredi 21 et jeudi 22 octobre

- 14h – Stage vacances Toussaint : Paysage et Nature morte - Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Du mercredi 21

au mardi 27 octobre

- Bourse aux jouets – organisée par la ludothèque Pirouette – Centre sportif Amélie Mauresmo.

Samedi 24 octobre

- 15h30 - Théâtre : « Et s'il était une fois » - La Scène adamoise.

Du lundi 26

au vendredi 30 octobre

- Activités jeunesse – Vacances de la Toussaint – Service jeunesse.

<i>Samedi 31 octobre</i>	– 10h et 11h - Petit déjeuner littéraire – Bibliothèque municipale Georges Duhamel. – A partir de 16h - Halloween au cinéma Le Conti.
Novembre	
<i>Du mercredi 4 au mardi 17 novembre</i>	– Exposition Sylvie Dala – Château Conti.
<i>Mercredi 4 novembre</i>	– 14h-16h30 – L’Atelier du mercredi : Encres soufflées - Musée d’art et d’histoire Louis Senlecq. (Autres dates en novembre).
<i>Vendredi 6 novembre</i>	– 21h – Humour : Redouane Bougheraba et Az – La Scène Adamoise.
<i>Samedi 7 novembre</i>	– 15h – Championnat d’orthographe – Salon d’honneur de l’Hôtel de ville.
<i>Mercredi 11 novembre</i>	– Cérémonie de commémoration de l’Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale – Union nationale des combattants – Monument aux morts de l’Hôtel de ville – Place des Combattants.
<i>Vendredi 13 novembre et Samedi 14 novembre</i>	– 20h30 – Soirée caritative Cabaret magique – organisée par Le Lions club – La Scène adamoise.
<i>Samedi 14 novembre</i>	– 11h – Réception des nouveaux adamois – Salon d’honneur de l’Hôtel de ville. – 18h à 22h – Nuit européenne des musées - Musée d’art et d’histoire Louis Senlecq. – 18h – Soirée Contes chinois par la conteuse Isabelle Sauer -Musée d’art et d’histoire Louis Senlecq. – 17h – Jazz au fil de l’Oise – La Scène Adamoise.
<i>Dimanche 15 novembre</i>	
<i>Du 18 novembre au 1^{er} décembre</i>	– Exposition M. Grassi – Château Conti.
<i>Vendredi 20 novembre</i>	– 21h - Concert Jazz Jean-Jacques Milteau Quartet Gospel Soul n’blues – La Scène Adamoise.
<i>Du 22 au 28 novembre</i>	– Semaine du Liban.
<i>Samedi 28 novembre</i>	– 11h - Installation du Conseil municipal des Jeunes. – Journée de la plantation en partenariat avec l’association IASEF.
<i>Samedi 28 et dimanche 29 novembre</i>	– Marché de Noël – organisé par Terre d’Europe – La Scène Adamoise.
Décembre	
<i>Mercredi 2 décembre</i>	– 14h-16h30 – L’Atelier du mercredi : Paysage au lavis d’encre de Chine - Musée d’art et d’histoire Louis Senlecq. (Autres dates en décembre).
<i>Samedi 5 décembre</i>	– Téléthon. – Commémoration en hommage aux morts pendant la guerre d’Algérie et pendant les combats au Maroc et en Tunisie – Union nationale des combattants – Monument aux morts de l’Hôtel de ville – Place des Combattants. – 21h - Théâtre : « Bébé à bord » - La Scène Adamoise.
<i>Samedi 5 et dimanche 6 décembre</i>	– Journées photographiques de L’Isle-Adam – organisées par le club J.-H. Lartigue – Espace Magallon.
<i>Du 8 au 22 décembre</i>	– Exposition Dominik Barbe – Château Conti.
<i>Mardi 8 et mercredi 9 décembre</i>	– Distribution des colis de Noël – organisée par le CCAS.
<i>Mercredi 9 décembre</i>	– De 14h30 à 16h – Impression de montagne et d’eau et autres histoires : Projection de courts métrages d’animation - Musée d’art et d’histoire Louis Senlecq.

Jeudi 10 décembre

- 15h30 – Théâtre : « Ma lettre au Père Noël » - La Scène Adamoise.
- 19h – Conseil municipal – La Scène adamoise.

Travaux :

- Les travaux d'assainissement Rue Saint Lazare sont en cours puis requalification de la rue L'aménagement des trottoirs et chaussée rue Delapersonne et rue Auguste Girolle est terminé.
- Les travaux concernant la passerelle à La Garenne et les travaux d'aménagement à l'étang des trois sources commenceront mi-octobre
- Les travaux Avenue Paul Thoureau commenceront mi-novembre.
- L'enfouissement des réseaux rue Saint Lazare entre la rue de Villiers-Adam et la RD 922 aura lieu fin novembre.
- Dans le cadre du COVID 19, les services techniques sont intervenus pour approvisionner les services en matériel.

Délibération : n° 2020-10-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 51-2020 à 77-2020.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n° 51-2020 à 77-2020 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2020-10-02

Rapport n° 2 – Décision modificative n°1 au budget de la Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** la Décision Modificative de l'exercice 2020 de la Ville dont le tableau est ci-annexé.

Celle-ci s'élève à la somme, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = - 269 517,00 €

Section de fonctionnement :

Dépenses et Recettes = - 15 837,00 €

Délibération : n° 2020-10-03

Rapport n° 3 – Décision modificative n°1 au budget de la Plage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** la Décision Modificative de l'exercice 2020 de la Ville dont le tableau est ci-annexé.

Celle-ci s'élève à la somme, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 0,00 €

Section de fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 0,00 €

Délibération : n° 2020-10-04

Rapport n° 4 – Contribution financière à la CCVO3F pour l'office de tourisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 31 voix pour et 1 abstention,

- **décide** l'attribution d'une contribution financière de 31 500 € à verser à la CCVO3F.

Délibération : n° 2020-10-05

Rapport n° 5 – Contribution aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le versement de la contribution obligatoire de la Ville à hauteur de 67 911,78€ € aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame, prévu au compte 6558 du budget 2020.

Délibération : n° 2020-10-06

Rapport n° 6 – Récupération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 2019 et suivantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** la répartition suivante :
- Pour les sites domiciliés à une même adresse fiscale :

Site	Détail	Pourcentage
Plage	Restaurant	80 %
Plage	Logement	20 %
Stade	Logement de gardien	67 %
2 Allée du Dr Cailleux	Logement F4	67 %
2 Allée du Dr Cailleux	Logement F2	33 %

- Pour toutes les autres adresses fiscales, ou autres locaux loués par convention, le taux de récupération est de 100 % de la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères payée ou au prorata du temps d'occupation sur l'année.

Délibération : n° 2020-10-07

Rapport n° 7 – Adoption d'un plan de continuité d'activité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** le plan de continuité d'activité de la commune de L'Isle-Adam.

Délibération : n° 2020-10-08

Rapport n° 8 – Création d'un emploi permanent de catégorie A – Responsable bâtiments et conduite d'opérations de construction et de réhabilitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **modifie** le tableau des emplois de la Ville de L'Isle-Adam en créant un emploi selon les modalités suivantes :
 - La création d'un emploi existant de Responsable du Service Bâtiments dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux à temps complet pour exercer les fonctions de Responsable Bâtiments et de la conduite d'opérations de construction et de réhabilitation.
 - Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire.
 - Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Délibération : n° 2020-10-09

Rapport n° 9 – Signature d'une convention territoriale globale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire ou son représentant à signer la Convention Territoriale Globale et tous les documents s'y rapportant.

Délibération : n° 2020-10-10

Rapport n° 10 – Dénomination de la voie nouvelle liée au programme d'aménagement de la caserne de gendarmerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **nomme** la voie nouvelle créée à l'occasion du programme d'aménagement de logements pour les gendarmes **rue du Colonel Arnaud BELTRAME**

Délibération : n° 2020-10-11

Rapport n° 11 – Modification des conditions de vente de la parcelle AB 359.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section AB numéro 359 au groupe SEQUENS;
- **autorise** le maire ou son représentant à signer tous les documents qui seraient nécessaires à l'effectivité dudit déclassement et à cette vente.

Délibération : n° 2020-10-12

Rapport n° 12 – Vente d'un terrain 27 quai de l'Oise – Lot n°4.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 28 voix pour, 3 contre et 1 abstention,

- **approuve** la cession par la ville du lot n°4 d'une contenance de 722 m² au prix de trois cent mille euros.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction correspondante.
- **charge** notre notaire de rédiger tous les actes à venir.

Délibération : n° 2020-10-13

Rapport n° 13 – Position relative au transfert à la communauté de communes de la compétence PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **s'oppose** au transfert à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts de la compétence "Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale".

Délibération : n° 2020-10-14

Rapport n° 14 – Garantie d'emprunt ERIGERE – Opération Avenue Paul Thoureau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accorde** la garantie à hauteur de 100 % de la Ville de L'Isle-Adam à ERIGERE pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **9 389 500 €** souscrit par l'emprunteur, «ERIGERE», auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n° **109969** constitué de 7 lignes du prêt. Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération et est joint en annexe.
- **apporte** la garantie de la collectivité aux conditions suivantes :
 - pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur et dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
 - sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- **dit** que le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Délibération : n° 2020-10-15

Rapport n° 15 – Convention de partenariat pour la mise en œuvre de travaux sur l'étang des Trois sources en forêt domaniale de L'Isle-Adam.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les termes de la convention de partenariat pour la mise en œuvre de travaux sur l'étang des trois sources en forêt domaniale de L'Isle-Adam, prévoyant la participation financière de la commune de L'Isle-Adam.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention de partenariat avec l'Office National des forêts.

Délibération : n° 2020-10-16

Rapport n° 16 – Convention entre les communes de L'Isle-Adam et Parmain et le SIAPIA pour le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement et le zonage de l'assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le principe de signature d'une convention tripartite entre les communes de L'Isle-Adam, Parmain et le SIAPIA pour la réalisation du zonage des eaux pluviales, compétence communale, en même temps que celui des eaux usées.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.
- **indique** que les coûts afférents seront pris en charge par le SIAPIA et que les zonages seront ensuite intégrés au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Délibération : n° 2020-10-17

Rapport n° 17 – Convention entre le représentant de l'Etat et la commune de L'Isle-Adam pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat – Annule et remplace la délibération n°2020-06-20.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité,
- **décide** par conséquent de conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec la Préfecture du Val d'Oise, représentant l'État, à cet effet
- **décide** par conséquent de choisir le dispositif IXBUS et de conclure à cet effet une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via les applications ACTES et TOTEM.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

Délibération : n° 2020-10-18

Rapport n° 18 – Convention entre le SIPIAP et la commune de L'Isle-Adam pour l'utilisation de la piscine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 31 voix pour et 1 abstention,

- **accepte** la conclusion d'une convention précisant les conditions de mise à disposition des installations de la piscine de L'Isle-Adam Parmain pour les groupes scolaires, entre le SIPIAP et la Ville de L'Isle-Adam.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents correspondants.

Délibération : n° 2020-10-19

Rapport n° 19 – Demande de subvention départementale ARCC – Parking de l'école Camus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise, au taux maximum, dans le cadre de la création d'un parking "Parents - Enseignants" devant l'école Camus.

Délibération : n° 2020-10-20

Rapport n° 20 – Inscription à l'inventaire de la ville d'œuvres de Joseph Le Guluche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** l'inscription à l'inventaire du musée et de la Ville de ces œuvres.

Rapport n° 21 – Concession du marché – Rapport d'activité 2019 de la société SOMAREP.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** de ce rapport.

Rapport n° 22 – Rapport d'activité Tri-Or - 2019.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** de ce rapport.

Rapport n° 23 – Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : Répartition de prélèvement et/ou du reversement entre l'EPCI et ses communes membres pour l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la répartition dérogatoire du prélèvement du FPIC ayant pour effet un prélèvement définitif de :
 - 1.072.184,00 € pour la CCVO3F

selon le tableau suivant :

Prélèvement FPIC 2020	Répartition de droit commun	Transfert	Répartition définitive
Communauté	1.072.184,00 €	902 620,00 €	1.072.184,00 €
Béthemont-la-Forêt	7 922,00 €	-7 922,00 €	0
Chauvry	5 574,00 €	-5 574,00 €	0
L'Isle-Adam	371 535,00 €	-371 535,00 €	0
Mériel	95 966,00 €	-95 966,00 €	0
Méry-sur-Oise	202 425,00 €	-202 425,00 €	0
Nerville-la-Forêt	11 432 ,00 €	-11 432 ,00 €	0
Parmain	119 256,00 €	-119 256,00 €	0
Presles	72 230,00 €	-72 230,00 €	0
Villiers-Adam	16 280,00 €	-16 280,00 €	0
Total	1.072.184,00 €		1.072.184,00 €

Rapport n° 24 – Bilan du SITE 2019-2020.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** de ce rapport.

Rapport n° 25 – Conclusion d'un protocole d'accord concernant la cérémonie du souvenir du Maquis de Ronquerolles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la conclusion d'une convention destinée à encadrer le fonctionnement de la cérémonie du souvenir du maquis de Ronquerolles.
- **autorise** le maire ou son représentant à signer les documents correspondants.

Rapport n° 26 – Désignation des conseillers municipaux au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **désigne** les conseillers municipaux suivants pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales :

3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges :
 Madame Annie PARAGE, Monsieur Gérard BRUNEL, Monsieur Thierry MALHERBE.
 Suppléants : Monsieur Loïc LEBALLEUR, Monsieur Rodolphe MIET

2 conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges :

Monsieur Edwin LEGRIS, Madame Claudine MULLER.

Suppléant : Madame Carine PELEGRIN

Délibération : n° 2020-10-24

Rapport n° 27 – Approbation du règlement intérieur du conseil des Sages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **approuve** le règlement intérieur du Conseil des Sages tel qu'il est annexé à la présente.

Délibération : n° 2020-10-25

Rapport n° 28 – Approbation de la mise en place du nouveau conseil des Sages et nomination de ses membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **approuve** la mise en place d'un nouveau Conseil des Sages.
- **nomme** les membres cités ci-après : M. BIHOUR Jean Claude, Mme BOËT Jeannine, Mme CHANAL Geneviève, Mme CHARLET Nadine, M. DAMIENS Philippe, M. DAVID Jean-Roger, M. HANEK Christian, Mme KITTEN Françoise, Mme KUREK Joséphine, Mme LAPOSTOLLE Andrée, M. LECLAIR Michel, M. LECUFFEC Eric , M. LEMAITRE Francis, M. LEVEAU Jean-Claude, Mme MALLARD Danielle, Mme MOLLET Madeleine, M. MUSSON GENON Jean, Mme PENNEROUX Joëlle, Mme PETILLON Annick, Mme PINSOL Anne-Marie, M. PRADINES Pierre, Mme RASMONT Françoise, M. RIERA Philippe, M. ROBIN Pierre, M. SILLY Antoine, M. TARDIF Hubert, M. VOLANT Michel.

Délibération : n° 2020-10-26

Rapport n° 29 – Création d'un poste d'adjoint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** la création d'un poste d'Adjoint supplémentaire.

Délibération : n° 2020-10-27

Rapport n° 30 – Election du 9^{ème} adjoint.

Nom du candidat présenté : Armelle CHAPALAIN

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Nombre de bulletins : 32

Bulletins blancs : 4

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 17

Armelle CHAPALAIN a obtenu : vingt huit voix – 28 voix

A été proclamé 9^{ème} Adjoint au Maire :

Armelle CHAPALAIN.

Délibération : n° 2020-10-28

Rapport n° 31 – Indemnités de fonction au Maire, aux Adjoints, Conseillers municipaux délégués et Conseillers municipaux – Annule et remplace la délibération n°2020-05-05.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **se prononce** sur le taux d'indemnité accordé aux membres du Conseil Municipal selon les modalités suivantes :

Maire : 55,91 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale (actuellement indice brut 1027 – indice majoré 830).

Adjoints : 23,91 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale (actuellement indice brut 1027- indice majoré 830).

Conseillers Municipaux disposant d'une délégation spéciale : 6 % l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale (actuellement indice brut 1027 – indice majoré 830).

Conseillers Municipaux : 1,40 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale (actuellement indice brut 1027 – indice majoré 830).

- **dit** que le taux d'indemnité est applicable à compter de la date d'entrée en fonction des élus.

Délibération : n° 2020-10-29

Rapport n° 32 – Majoration des indemnités de fonction au Maire et aux Adjoints – Annule et remplace la délibération n°2020-05-05.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **applique** sur la base des indemnités votées après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale, la majoration de 15 % correspondant au critère commune chef-lieu de canton et la majoration de 25% correspondant au critère commune touristique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Le Maire de L'Isle-Adam,



Sébastien Poniatowski
Sébastien PONIATOWSKI